

Info Muumii



Volume 144



Le 6 juin 2013

Prochaine réunion de
votre conseil municipal:
Mardi 2 juillet 2013

Votre conseil en bref

Demande d'appui financier - Fête de la St-Jean

Le conseil municipal a résolu d'appuyer financièrement l'activité de la Fête de la St-Jean organisée par le Club Lions.

Recherche en eau

Suite aux recommandations de M. Desrosiers, Hydrogéologue, la municipalité désire faire une recherche en eau à l'ouest du puits #1. Des forages et des essais de pompage seront exécutés à la mi-juillet. D'ici ce temps, le directeur général est mandaté pour faire une demande

Ouverture des soumissions - Avenue Principale

Les travaux de réfection de l'avenue Principale ont fait l'objet d'un appel d'offres. Suite à l'ouverture des soumissions, le conseil municipal a résolu de retenir l'offre de Giroux & Lessard Ltée pour la réfection d'une partie de l'avenue Principale à 854 624,80 \$. La surveillance de chantier a été donnée à la firme Roche à un taux horaire. Une subvention du Programme d'Infrastructures Québec Municipalités a été confirmée en avril dernier.

Demande de dérogation mineure – lot numéro 3 975 260

Le conseil municipal a résolu de refuser la demande de dérogation mineure, soit l'implantation d'une semi-remorque modifiée pour des fins d'entreposage.

Demande de dérogation mineure – lots numéro 4 840 142 et 4 840 143

Le conseil municipal a résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure du Groupe S.S. propane, soit l'implantation d'un réservoir de propane à des fins industriels sur un lot non construit donnant sur la rue des Pins et la rue des Érables en cour avant.

Garantie d'heures pour les sauveteurs

Le conseil a résolu de garantir un nombre d'heures de travail pour les sauveteurs de la piscine municipale.

Office Municipal d'Habitation

Le conseil municipal a autorisé l'adoption des états financiers de l'OMH pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

TRAVAUX AVENUE PRINCIPALE

Les travaux sur l'avenue Principale débuteront dans le mois de juin. Nous demandons la collaboration et la compréhension des résidents et visiteurs du secteur. Nous nous faisons un devoir de maintenir une circulation locale praticable tout au long des travaux.

Pour toute la durée des travaux, svp soyez patients, prudents et vigilants sur les lieux et à proximité. Pour toute interrogation ou information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter: 418.387.2534



© Photo: Pan - www.Clipart.com

Dans ce numéro :

FLEURONS D'OR	2
COLLECTE DE SANG	2
CERCLE DES FERMIÈRES	3
SAAQ	3
FETES DE CHEZ NOUS	4
LA VOIX	4
LPIQUE-NIQUE FAMILIAL	5
CAMP DE JOUR	5
ACTIVITÉ DE LOISIRS	5
PISCINE	6
POTEAU 9-1-1	6
CONSEIL PRÉVENTION	7
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	8
SERVICE D'ENTRAIDE	8

VOYAGE—LES FLEURONS D'OR



SAGUENAY EN TRAIN LA FABULEUSE HISTOIRE QUÉBECISSIME COUNTRY

200 comédiens, 1000 nouveaux costumes, 26 nouveaux tableaux
Comprend: Voyage en Autocar et en train, 2 nuitées à l'hôtel, 9 repas, billets des 2 spectacles.
Tour de ville, pourboires, etc.
QUAND: VENDREDI 9 AOÛT 2013
COÛT: 799 \$ / pers. (occ. Simple) 599 \$ / pers. (occ. Double)
565\$ / pers (occ. triple) 545 \$ / pers. (occ. Quadruple)

Pour inscription et information:

Yvette Giroux
418.386.1536

COLLECTE DE SANG - ST-ELZÉAR



La prochaine collecte de sang organisée par les Chevaliers de Colomb de Saint-Elzéar sera **lundi le 10 juin**.
Sous la présidence d'honneur de M. Clément Grenier
Au Centre communautaire de St-Elzéar, 707 avenue Principale de 14 h - 21 h.
Bienvenue à tous!

NOUVEL HORAIRE DE LA SAAQ

**BONNE FÊTE À TOUS
LES PAPAS (16 juin)**

« Grand est celui qui
n'a pas perdu son
cœur d'enfant. »

Meng-Tsen

Depuis janvier dernier, le point de service de la SAAQ qu'elle opère au 700, rue Notre-Dame à Sainte-Marie est ouvert aux heures suivantes:

Lundi	9 h 30 à 14 h 30
Mardi	9 h 30 à 14 h 30
Mercredi	9 h 30 à 14 h 30
Jeudi	12 h 30 à 20 h 00
Vendredi	9 h 30 à 14 h 30
Samedi	9 h 00 à 11 h 30

CERCLE DES FERMIÈRES

Réunion du Cercle de Fermières mercredi le 19 juin à 19h30

- On réserve pour le voyage du 3 juillet. Départ à 16 h 15 pour le théâtre Les Bâtisseurs de Montagnes à Thetford Mines
- Tirage d'une cotisation pour celles qui auront renouvelé
- Élection du nouveau conseil

Au plaisir de vous y rencontrer avant les vacances.

Le comité



PROPRIÉTAIRE DE CHIENS...

La municipalité tient à vous rappeler de ramasser les excréments de vos animaux lorsque vous faites des promenades avec vos toutous. La propreté des rues et des endroits publics, c'est l'affaire de tous!





FÊTES DE CHEZ NOUS

Souper-spectacle :

Jeudi, le 29 août 2013, aura lieu notre traditionnel souper-spectacle suivi de l'humoriste **Patrick Groulx** et en première partie Louis T. Les billets pour assister à cette soirée seront en prévente dès le vendredi 14 juin et samedi 15 juin au tournoi de balle-molle des Fêtes de Chez Nous. Par la suite, vous pourrez vous procurer des billets au dépanneur LY-CO, chez Alimentation Vallée et auprès des membres du comité. Le coût de chaque billet est de 35.00\$.



Tournoi de balle-molle :

Le comité des Fêtes de Chez Nous travaille présentement à l'organisation de leur tournoi de balle-molle inter-rues qui aura lieu le vendredi et samedi 14-15 juin. Si vous n'avez pas encore d'équipe et que ça vous intéresse de participer au tournoi, il est encore temps de vous inscrire. Vous pouvez le faire en appelant Valérie Roy au 418-390-1928 ou Jean Pouliot au 418-387-5844.

Venez en grand nombre encourager les équipes !!!



Bénévoles :

Oyé! Oyé! Vous avez le goût d'être **bénévole** aux fêtes de Chez Nous qui auront lieu les 29-30-31 août et 1er septembre 2013, alors ne vous gênez pas de le mentionner à notre président Julien Nadeau au 418-389-7024 ou à un autre membre du comité que vous connaissez, sur le site Internet au www.fetesdecheznous.com et également sur notre page Facebook. On a toujours besoin de vous et on espère vous y voir nombreux!



À la recherche de la Voix de Chez Nous...

La grande finale pour discerner la VOIX DE CHEZ-NOUS se déroulera le dimanche 1er septembre 2013, sous le chapiteau des Fêtes de Chez Nous.

L'expérience t'intéresse ? Voici les différentes étapes à suivre avant d'atteindre la grande finale.

La première audition se déroule le jeudi 13 juin 2013;

- Tu dois préparer une chanson que tu présenteras et tu dois apporter la piste sonore sur un CD;
- Tu peux aussi apporter tes supporteurs;
- Appelle au 581-999-4979 (Marika) ou au 418-209-9228 (Hugo) pour confirmer ta présence et nous t'expliquerons les différents détails, tout en t'assignant une heure de passage.



Les juges ne verront pas les personnes qui se présentent, ils entendront seulement leur voix. Un montant de 300 \$ sera attribué au grand gagnant !



Le pique-nique familial Dimanche le 9 juin



Le pique-nique familial est de retour cet été ! Une invitation à tous pour vous rassembler et rencontrer vos voisins.

11 h à 15 h sur le terrain multifonctionnel (terrain de soccer et pétanque)

NOUVEAUTÉ: Jeux gonflables pour les enfants de 10 ans et moins, animation et musique sur place.



Apportez vos boules de pétanque et jeux de washer.
N'oubliez pas vos chaises!



Apportez votre lunch et des consommations seront vendues sur place.

Nous invitons également les artistes et artisans à se préparer des tables et des kiosques autour de la piste cyclable afin d'exposer et vendre vos œuvres et vos produits !

En cas de pluie, les structures gonflables et l'animation se tiendront au gymnase de l'école et le pique-nique au Centre communautaire.
Pour plus d'informations: 387.2534



CAMP DE JOUR

Consign-o-ton le 6 juillet

Le consign-o-ton aura lieu **le samedi 6 juillet** en avant-midi. Les moniteurs, enfants et parents bénévoles disponibles iront frapper à vos portes afin d'amasser les canettes, bouteilles de plastique et de verre consignées.

Nous sillonnons les rues du village et quelques rangs seront sollicités selon le nombre de bénévoles que nous aurons. Si vous habitez dans un rang, il serait apprécié que vous veniez porter vos consignes à la Salle des Loisirs située au 790, avenue des Loisirs en avant-midi. Soyez généreux pour nos jeunes!

Nous demandons également la collaboration des parents qui désirent nous aider en voiture avec une remorque. Cela faciliterait le travail aux bénévoles.



© www.123rf.com

Souper-spectacle le 8 août

Le spectacle de fin d'été du camp de jour sera présenté sous la formule de souper-spectacle **le jeudi 8 août** au Centre communautaire. Les enfants et leurs moniteurs auront la chance de présenter une chorégraphie qu'ils auront élaborée pendant l'été. De plus, les enfants faisant partie du volet danse seront à l'honneur lors de cette soirée. Ils pourront présenter le spectacle d'ouverture et de fermeture.

Le spectacle est présenté pour toute personne qui désire y assister. Les billets seront en vente auprès des moniteurs et au bureau municipal durant la saison estivale.

Réservez votre date!



PARCOURS MILITAIRE

Une nouvelle activité vous est offerte pour cet été. Nouveau, diversifié et mixte. C'est une activité pratiquée dans le bois et d'une durée d'une heure. Un parcours et des obstacles qui sauront vous sortir de votre zone de confort.

AVIS aux motivés qui aimeraient relever un défi de taille au mois de septembre: *Prison Break Race* (défi de 5 km avec obstacles au Domaine du Mont-Radar). Visitez le www.prisonbreakrace.ca

Le parcours militaire est offert en deux blocs de 4 semaines et représente l'entraînement idéal pour relever le défi de *Prison Break Race*.

Le simple intérêt personnel de s'entraîner et de bouger est une excellente raison de participer à cette activité sans être inscrit au *Prison Break Race*.

S
E
C
T
I
O
N

L
O
I
S
I
R
S

Départ: OTJ
2 blocs: 9-16-23-30 juillet (A)
6-13-20-27 août (B)
Heure: 19 h à 20 h
Coût: 40 \$ / BLOC

**Inscription au bureau municipal
avec paiement: 418.387.2534**

COURS DE NATATION DE LA CROIX-ROUGE



L'horaire est sujet à changement selon les inscriptions.

Les enfants inscrits au camp de jour seront dirigés vers leur cours en temps et lieux et seront récupérés à la fin du cours.

Infos: Mélanie 387.2534

Voici un rappel de l'horaire de la piscine municipale concernant les cours de natation et les bains libres. Par mesure de sécurité, nous demandons votre collaboration afin d'éviter que les enfants s'approchent des travaux en cours. Voici l'horaire:

Bain libre:	Lundi-Vendredi	13 h — 16 h
Bain libre :	Lundi-Vendredi	17 h 30 — 19 h 30
	Samedi-dimanche	13 h — 16 h 30
Aqua-Forme (adultes)	Mardi	19 h — 20 h
Aqua-forme (50+)	Jeudi	19 h — 20 h
Étoile de mer / Canard	Lundi-Mercredi	11 h 30 — 12 h
Tortue de mer	Lundi-Mercredi	16 h — 16 h 30
Loutre de mer	Lundi-Mercredi	16 h 30 — 17 h
Salamandre-Poisson lune	Mardi-jeudi	16 h — 16 h 30
Crocodile-Baleine	Mardi-Jeudi	16 h 30 — 17 h
*Junior 1	Lundi-Mercredi	10 h — 10 h 45
*Junior 2	Lundi-Mercredi	10 h 45 — 11 h 30
Junior 3	Mardi-Jeudi	10 h 30 — 11 h 15
Junior 4	Mardi-Jeudi	11 h 15 — 12h

* Pour les enfants inscrits au terrain de jeux, trois cours du mercredi seront déplacés le vendredi dû à la sortie prévue. Vous serez informés en temps et lieu.
Les cours se dérouleront sur une durée de 5 semaines (2 cours / sem.)
Le formulaire d'inscription est disponible sur www.st-elzear.ca

POTEAU 9-1-1

« Le plus beau des cadeaux que quelqu'un puisse vous faire n'est pas de vous aimer mais de vous apprendre à vous aimer »

Jacques Salome

Plusieurs résidents du secteur rural ont, depuis peu, vu apparaître un nouveau poteau indiquant leur numéro civique sur leur propriété. À quoi sert-il? Suis-je obligé de le conserver? Nous tentons par le biais de ce message de vous informer de la nécessité de ce poteau.

Il est essentiellement installé par mesure de sécurité. Dans le cas où les services d'urgence, tels l'ambulance, la police ou le service d'incendie doivent se rendre sur les lieux d'un accident ou autre, ils pourront facilement et rapidement retrouver les coordonnées du lieu d'urgence grâce à l'uniformité.

Nous vous demandons de conserver et maintenir en place le poteau sur chacune de vos résidences et terrains situés dans le périmètre rural de la municipalité. Si vous n'avez pas obtenu le poteau à l'heure actuelle, prière de communiquer avec le bureau municipal afin que l'on remédie à la situation.

Merci de bien vouloir collaborer avec cette mesure qui se veut préventive et essentielle.

Se préparer à un incendie



Un incendie peut survenir à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, c'est pourquoi une bonne préparation est primordiale. Prendre quelques minutes pour prévoir le pire peut faire la différence sur l'impact dans votre vie qu'aura un incendie.

Premièrement, l'entretien et la vérification périodique de vos équipements de sécurité incendie est primordiale pour sauver votre vie ainsi que la vie de votre famille lors d'un incendie.

- Le remplacement des piles et la mise en essai de vos avertisseurs de fumée à chaque changement d'heure vous assureront d'être avertis à temps et vous permettront d'évacuer votre résidence avant que l'incendie ne prenne trop d'ampleur. N'oubliez pas, un incendie double d'ampleur chaque minute. Lorsqu'un incendie se déclare, vous aurez généralement moins de 3 minutes pour évacuer.
- Si vous possédez un extincteur, gardez-le dans un endroit visible, accessible à tous et assurez-vous de savoir l'utiliser. N'oubliez pas, un extincteur peut être utilisé sur un petit feu. Si la flamme dépasse 1 mètre ou si vous ne vous sentez pas en mesure de l'éteindre, évacuez les lieux ! Ne mettez jamais votre sécurité en jeu.
- Préparez un plan d'évacuation de votre résidence avec vos enfants et discutez avec eux des comportements sécuritaires en cas d'incendie. Déterminez un point de rassemblement et assurez-vous que toute la famille le connaisse.

Une trousse d'urgence simple peut être conçue afin d'amoindrir le fardeau d'un incendie, cette trousse peut être laissée à un membre de votre famille ou à une personne de confiance.

Prenez entente avec un voisin afin d'être relogé temporairement durant les saisons froides.

Préparez-vous une liste de numéros et d'information d'urgence que vous pourrez laisser chez un membre de votre famille ou une personne de confiance.

Cette liste peut contenir :

- * Votre numéro de police d'assurance.
- * Une liste téléphonique d'urgence (famille, assureur, garderie, école, employeur, etc.)
- * Une liste de vos médicaments et prescriptions
- * Des photos ou un vidéo de vos biens (ceci vous aidera grandement lors de la réclamation à votre assureur)
- * Des photocopies de vos cartes d'identité (assurance maladie, permis de conduire, etc.)
- * Toutes informations ou documents qui pourraient vous être utiles suite à un incendie à la maison.

Si vous avez des questions concernant votre matériel de sécurité incendie ou de la conception de votre trousse d'urgence, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Frédéric Turmel
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

672, avenue Principale
Saint-Elzéar, QC
G0S 2J0
Téléphone : 418.387.2534
Télécopie : 418.387.4378
Courriel : direction@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. L'entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous ! Visitez-nous au: www.st-elzear.ca

Chronique écologique:

Le paillis: une économie d'eau et de temps

Sur un sol nu (ce qui n'existe pas à l'état naturel), le phénomène d'évaporation (pertes d'eau) est 3 fois plus important que sur le sol forestier. Le phénomène de transpiration de la plante (deuxième perte d'eau importante) est également accru en été lorsque les températures augmentent réchauffant ainsi les racines de vos plantes.

Le paillage permettra d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité de votre sol. C'est une bonne méthode pour réduire les apports en eau !

Le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux plantes adventices (mauvaises herbes) de germer et de se développer.

Le paillage protège le sol des aléas climatiques et évite ainsi le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie) des sols argileux. Vous évitez donc la formation d'une croûte imperméable en surface qui empêcherait l'eau des prochaines pluies ou arrosgages de s'infiltrer.

Les matériaux utilisés servent de refuge pour les insectes utiles (attirés par le nectar des fleurs) pendant l'hiver.

En utilisant un paillage organique qui finira par se décomposer en humus, vous enrichissez le complexe argilo-humique de votre sol et en augmentez la fertilité.



Le comité d'embellissement écologique

SERVICE D'ENTRAIDE DE ST-ELZÉAR



Votre Service d'Entraide vous rappelle qu'il est toujours disponible pour répondre à votre appel si vous vivez une période difficile.

N'oubliez pas que ce service est offert durant toute l'année.

Pour tout renseignement: M. Claude Guay 418.387.6338

Horaire du bureau

Heures d'ouverture du bureau municipal :
Lundi au vendredi: 8 h 30—12 h 13 h—16 h 30
Téléphone: 418-387-2534
Site internet: www.st-elzear.ca